

**Comité Directeur de la Conférence des Eglises européennes
Bruxelles, 8 – 10 juin 2016**

Déclaration publique: une Europe qui protège et accueille

*« Nous voulons ensemble contribuer à ce que
les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile
soient accueillis dignement en Europe. »*

*« Nous nous engageons pour un ordre de paix,
sur la base des solutions non-violentes des conflits. Nous condamnons toute forme de violence
contre les êtres humains, spécialement contre les femmes et les enfants. » Charta Oecumenica*

Pour l'Europe s'annonce un nouvel été au cours duquel d'importants groupes de réfugiés et de migrants vont arriver aux frontières et rivages des Etats européens. Cela constitue un défi particulier pour les pays du sud de l'Europe et les Etats qui ont déjà accueilli un nombre significatif de réfugiés.

Les conflits au Moyen-Orient et dans plusieurs pays africains entraînent des déplacements massifs de populations. Les pays voisins de ces conflits, qui hébergent la majorité des réfugiés, méritent notre gratitude ainsi qu'un soutien substantiel de la communauté internationale. Malgré la promesse d'un soutien accru aux pays du Moyen-Orient, la douloureuse réalité est que, dans de nombreux cas, les besoins fondamentaux comme l'accès à la nourriture et à un logement adéquat ne peuvent être assurés dans les zones voisines des conflits. Les agences des Nations Unies manquent toujours cruellement de fonds pour répondre aux diverses crises. La KEK reconnaît que de nombreux Etats européens soutiennent les efforts visant à rétablir la paix dans ces zones de conflits. Le Comité Directeur de la KEK salue ces efforts et encourage les autres pays européens à s'impliquer davantage. Cependant, s'attaquer aux causes de ces déplacements de populations requiert également un engagement sans faille dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable qui ont été décidés. La résolution pacifique des conflits ainsi que des relations commerciales plus équitables nécessitent des efforts plus conséquents.

Le Comité Directeur de la Conférence des Eglises européennes souhaite remercier les Eglises membres qui, aux côtés d'autres acteurs, continuent à œuvrer pour l'assistance et l'accueil aux réfugiés. En de nombreux endroits, un tel soutien s'avère essentiel pour assurer un accueil décent des nouveaux arrivants, et indispensable pour instaurer des relations de bon voisinage entre ces réfugiés et les populations locales.

Le Comité Directeur de la KEK applaudit également tous les efforts visant à contrer la rhétorique de plus en plus déshumanisante de certains acteurs politiques à l'égard des réfugiés et des migrants. Il est conscient de la diversité d'opinions au sein des Eglises dans différents pays européens, menant parfois à des controverses quant à la meilleure réponse à apporter à ces défis. Le Comité Directeur encourage donc les Eglises membres à établir ou maintenir entre elles un échange régulier et systématique sur la situation des réfugiés et comment les Eglises peuvent répondre au mieux et avec sincérité à l'appel « J'étais étranger, et vous m'avez recueilli. » (Mt. 25:35)

Convaincu de la capacité et de la responsabilité de l'Europe en matière de protection des réfugiés, le Comité Directeur exprime son inquiétude face aux tentatives de déplacer cette responsabilité d'héberger des réfugiés vers d'autres régions moins équipées. Un exemple particulièrement préoccupant à cet égard est l'accord UE-Turquie qui crée le risque que les réfugiés ne bénéficient plus d'aucune protection et soient même renvoyés vers des zones de conflit.

Le Comité Directeur a eu connaissance de nombreuses restrictions affectant les personnes demandeuses d'asile et de protection suite au fait que certains pays européens ont récemment modifié les législations régissant le droit d'asile. Les restrictions en matière de regroupement familial pour les réfugiés et demandeurs d'asile sont particulièrement choquantes. Le Comité Directeur exhorte donc les gouvernements des Etats européens à faire respecter ce droit à la vie familiale et à faciliter l'accès des membres de la famille aux procédures requises. Les Eglises craignent que même les personnes ayant le droit d'entrer en Europe ne puissent pas faire valoir ce droit. De telles restrictions nuisent gravement au bien-être des enfants et adultes concernés.

Cela reste du ressort de l'Europe d'aider à protéger les réfugiés qui frappent à sa porte. Le Comité Directeur déplore que depuis le début de cette année des centaines de personnes ont encore perdu la vie en tentant d'accéder au territoire européen. En conséquence, il réitère son appel à établir des voies de passage sûres vers l'UE, et ce grâce à davantage de réinstallation des réfugiés, à la délivrance de visas humanitaires, à une meilleure réunification familiale, et à la levée des exigences de visas.

Le Comité Directeur de la KEK incite les Etats européens et les institutions de l'UE à s'impliquer de manière significative et à contribuer à la réunion de haut niveau de l'ONU en septembre 2016, qui portera sur l'afflux massif de réfugiés et de migrants.